

Résolution présentée par la délégation de l'

Union européenne

Thème                      Agenda 2030 : vers les 17 objectifs du développement durable

Concerne                Alternatives aux injustes Routes de la Soie

L'Assemblée Générale,

Alarmée                par le comportement à tendance néo-impérialiste de la Chine lors de ses aides au développement aux pays en voie de développement, qui sur le long terme pourrait perturber la souveraineté des nations concernées,

Constatant            que la Chine utilise la dette des Etats auxquels elle apporte son aide pour étendre son influence, en y construisant des ports ou des bases militaires pour son propre intérêt national au lieu de chercher à véritablement aider ces Etats à se développer,

Indignée              par le fait que la dette publique de certains états soit presque exclusivement due à la Chine et que cela lui permet d'étaler son influence en utilisant le chantage économique

Déplorant             que des conditions de travail décentes n'ont pas été mises en place ces dernières années sur les chantiers des nouvelles routes de la Soie et que la situation ne s'améliore pas

Décide                -     de rediriger les fonds accordés par l'ONU pour les routes de la soie chinoises vers un projet commun incluant le global gateway européen pour assurer un développement véritablement durable et de qualité pour tous.

                             -     d'interdire le rachat de territoires en vue d'un remboursement de dettes ou d'un retour de service rendu pour assurer la souveraineté des Etats, quel que soit leur stade de développement.

                             -     d'instaurer une unité de contrôle internationale gérée par l'ONU qui a pour dessein d'assurer des bonnes conditions de travail pour les travailleurs des chantiers dans le cadre des aides au développement nommée CCCP (Centre de Contrôle de la Construction Permanente)

Le texte français fait foi